

Contre la réforme des retraites



Le gouvernement veut faire croire que la mobilisation contre la réforme des retraites est terminée dans la rue. Ce n'est pas le cas : des mobilisations continuent à avoir lieu un peu partout localement, mais aussi nationalement, avec les mobilisations qui ont continué fin février et début mars, la grève des femmes autour du 8 mars et les initiatives de la semaine du 16 mars. En effet, la colère qui a débouché sur le grand mouvement reconductible entamé le 5 décembre n'est pas éteinte et la population est toujours hostile au projet de loi. Le projet de loi est toujours examiné par le Parlement, et même promulguée une loi peut toujours être abrogée, d'autant plus qu'elle se ferait contre le peuple. **À nous de réactiver la dynamique de grève entamée le 5 décembre, en généralisant la grève reconductible pour construire un rapport de force capable de mettre en échec le gouvernement : contre la réforme des retraites, entamons dès le 31 mars le deuxième round pour mettre le gouvernement K. O. !**



Une loi toujours plus impopulaire dans l'opinion, un gouvernement fragilisé



Rien n'est joué : la réforme n'est toujours qu'au stade du projet de loi



Dans l'éducation, de nombreuses raisons de se mobiliser

31 mars

2^e round :

toutes et tous en grève !

éducation
Sud
Union syndicale
Solidaires

LES FEMMES, GRANDES PERDANTES

Le gouvernement tente un tour de force majeur : faire croire que les femmes bénéficieraient de la réforme des retraites. Il est insupportable d'être ainsi manipulées : les femmes seront au contraire les grandes perdantes, tout le monde le sait. En effet, dans la fonction publique, le passage d'un mode de calcul sur les 6 derniers mois à une prise en compte de l'ensemble de la carrière va inévitablement entraîner une baisse des pensions : en effet, les femmes connaissent beaucoup plus de périodes à faibles revenus (temps partiels, congés parentaux). Les autres dispositions de la réforme (points supplémentaires accordés pour les enfants, pensions de réversion) vont dans le même sens : le projet de réforme aggraverait encore plus les inégalités hommes-femmes entre pensionnés-es !

LA FIN DE L'ÂGE PIVOT ? UN SACRÉ ENFUMAGE

Que les choses soient claires : l'âge pivot provisoirement suspendu (article 56) ne concerne que les générations nées entre 1960 et 1975. Et encore, même celui-ci pourra être soit inscrit dans la loi (si les partenaires sociaux ne trouvent pas de solution satisfaisante pour le gouvernement d'ici avril), soit rétabli ultérieurement par simple ordonnance. Pour tou-te-s les autres, l'âge pivot à plus de 64 ans, c'est-à-dire un recul pur et simple de l'âge de départ à la retraite, est bel et bien maintenu. La CFDT et l'UNSA font donc croire à tout le monde qu'une avancée significative a été obtenue : ce petit jeu médiatique, qui oublie tout le reste, est objectivement dans l'intérêt du patronat. Il permet de passer sous silence le fait que ni la valeur de service du point ni son évolution ne sont fixées à cette heure dans le projet de loi, ce qui constitue une incertitude importante sur le niveau des retraites, d'autant plus qu'une nouvelle loi régressive pourrait le faire baisser (comme Fillon l'avait avoué en son temps). Ne nous laissons pas enfumer : c'est bien le retrait du projet de loi qu'il faut revendiquer.

LE CONSEIL D'ÉTAT RETOQUE LE PROJET

Au-delà de l'écran de fumée, le seul élément tangible dans les engagements du gouvernement concernant les pensions des enseignant-e-s était d'inscrire dans la loi la garantie que le niveau des pensions des enseignant-e-s et chercheurs-euses ne puisse pas être inférieure à celle des autres fonctionnaires de catégorie A. Or, le Conseil d'État vient de rendre son avis sur le projet de loi et a retoqué l'article 1, qui contient ces éléments, en indiquant qu'il est inconstitutionnel : soit parce qu'il s'agit d'une injonction faite au Parlement, soit parce que l'article est tellement flou dans sa rédaction qu'il ne contraint en rien le gouvernement à le respecter. Bref, comme nous le disons depuis le début, les promesses du gouvernement sur les revalorisations sont une vaste entourloupe.

DANS L'ÉDUCATION, ON SE MOBILISE !

Depuis les premières présentations du projet de loi, le gouvernement a bien conscience qu'il faut trouver des éléments de langage pour essayer de rassurer les enseignant-e-s. Et pour cause, comme nous l'avons montré dès novembre avec la publication du simulateur retraites.sudeducation.org, les pensions des personnels de l'éducation vont considérablement baisser. Dans le même temps, les raisons de se mobiliser dans l'éducation ne manquent pas : la mise en place des E3C, la Loi pluriannuelle de programmation de la recherche, mais aussi les suppressions de postes, les évaluations nationales, la précarisation et l'intolérable répression dont sont victimes les personnels mobilisé-es. Lors de ce second round, montrons au gouvernement et à Blanquer que l'Éducation refuse toutes les contre-réformes en cours.

31 mars

2^e round :

toutes et tous en grève !

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires